														Financements		
n° de FA	Intitulé de la FA	Priorité	Maître d'ouvrage	Estimation coût (€ HT)	2017	2018	2019	Total 1ere phase	Commentaires		MOA	AE RMC		Rég Dép 07	Dép 26	Autres
Objectif D1	: Restaurer la ripisylve															
D1.1	Réaliser les états des lieux et Plan de restauration et d'entretien pour les cours D1.1 d'eau n'en disposant pas encore, puis mettre en œuvre les travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve - BV du Doux	2	CC Val'Eyrieux; CC Pays de Lamastre; CC Rhône Crussol; CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien	600 000	20 000	45 000	65 000	130 000	Restauration 2	20%	26 000	50% 65 (00	30% 39 000	0	
					20 000	45 000	65 000	130 000	Entretien 4	40%	52 000	30% 39 (00	30% 39 000		
D1.2	Mise en œuvre des Plans Pluriannuel d'Entretien (PPE) pour les cours d'eau du Doux, Duzon, Daronne, Mialan	2		1 005 000	196 000	175 000	92 000	463 000	41	40%	185 200	30% 138	900	30% 138 900		
D1.3	Mise en œuvre des Plans Pluriannuel d'Entretien (PPE) pour les cours d'eau Veaune, Bouterne, petits affluents rive gauche du Rhône	2	Com d'agglo Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St-Félicien	900 000	133 000	133 000	133 000	399 000	Travaux réalisés par l'équipe rivière		204 300	30% 119	700		75 000	
				205	17 000	17 000	17 000	51 000	Travaux réalisés par une entreprise d'insertion	70%	35 700	30% 15	00			
Sous-total Objectif D2	 21 22 23 24 24 25 26 27 2	rs d'eau - Pré	server et restaurer le fonctionnement naturel des co	3 055 000 ours d'eau	369 000	398 000	355 000	1 173 000				1 1			<u> </u>	<u> </u>
	Réaliser une étude de bon fonctionnement incluant étude géomorphologique et plan de gestion du transport solide (sur les cours d'eau Veaune, Bouterne, Eal, Jointine et Choisine)	1	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien	60 000	60 000			60 000	2:	25%	15 000	50% 30 0	00	25% 15 000	25% éligible partie drômoise	
D2.2	Opération de restauration du fonctionnement naturel du ruisseau de Serves sur Rhône (aff du Rhône rive gauche)	1	Com d'agglo Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St-Félicien	50 000		50 000		50 000	Double objectif : renaturation et hydraulique (action C1-14)	50%	25 000	12 5	00	0%	25% 12 500	
D2.3	Evaluer et restaurer la fonctionnalité des petits affluents du Rhône - rive droite, rive gauche	1	Com d'agglo Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St-Félicien, CC Rhône Crussol	50 000		50 000		0	Action inscrite au contrat vert et bleu Rovaltain (B9)	75%	37 500			0% ou 30%	25% éligible partie drômoise	
D2.4	Restaurer et rétablir la continuité écologique du Cros du Battoir, affluent du Duzon	1	Alboussière - CCRC	50 000		50 000		50 000	21	20%	10 000	50% 25 (00	30% 15 000	0%	
D2.5	Opération de renaturation : recréation d'une ripisylve sur le Merdarioux et la Croze (affluent de la Veaune), plantation, reconstitution d'un lit de riviere	1	Com d'agglo Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St-Félicien	40 000			40 000	40 000	2:	25%	10 000	50% 20 (00		25% 10 000	
D2.6	Opération de renaturation de la Veaune commune de Chanos Curson	1	Com d'agglo Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St-Félicien	500 000			250 000	0	Opération en lien avec la C1-18 Action inscrite au contrat vert et bleu Rovaltain pour la partie aval (250 000€) La partie amont sera traitée en 2ème phase du présent contrat					0%		
Sous-total		ı		750 000	60 000	150 000	290 000	200 000								
Objectif D3	: Maintenir l'espace de mobilité des cours d'eau	Ī		T	T	1	I					- E		: I :	T :	T :
D3.1	Restaurer et préserver les espaces de mobilité des cours d'eau - secteurs de Désaignes et Monteil - Pont du Plat	1	CC Pays de Lamastre	433 000	56 000	50 000	56 000	162 000	21	20%	32 400	40% 64 8	00	40% 64 800	0	
Sous-total	03 : Restaurer la mobilité d'anciens bancs ou terrasses alluviales sur le BV du Doux	- 2àma nhac	0	433 000	56 000	50 000	56 000	162 000								
Sous-total				0												
Objectif D5	: Restaurer les continuités écologiques et sédimentaires - rétablir la libre circula	tion des pois	sons													
D5.1	Réaliser un état initial des obstacles à la continuité sur le Doux et le Mialan	1 et 2	Entente Doux Mialan	-	en régie			0	en régie						0	
D5.2	Démantèlement / aménagement d'ouvrages sur le BV du Doux	1	CC Val'Eyrieux; CC Pays de Lamastre; CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien	495 000		80 000	100 000	100 000	Action 2018 (pont de Sibila) inscrite au Contrat Vert et Bleu Rovaltain (B13)	50%	50 000	50% 50 (00	Taux au cas par cas	0	
D5.3	Démantèlement / aménagement d'ouvrages sur le BV du Mialan	1	CC Rhône Crussol	100 000			100 000	100 000	51	50%	50 000	50% 50 (00	Taux au cas par cas	0	
D5.4	Démantèlement/aménagement d'ouvrages sur le BV de la Veaune - 2ème phase	1	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien	-				0	Dana Taia Illiannika sa					0%	0	
D5.5	Démantèlement/aménagement d'ouvrages sur le BV de la Bouterne	1	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien	90 000			90 000	0	Dans Tain l'Hermitage Appel à projet GEMAPI cf action C1-10			50% à 80%		0%	0	
	Modification d'un ouvrage sur le Gervans (petit affluent rive gauche du Rhône)	2	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien	50 000 735 000	0	50 000	290 000	50 000 250 000	51	50%	25 000	50% 25 (00	0%	25% ?	
Sous-total				733 000	J	130 000	250 000	230 000								

n° de FA	Intitulé de la FA	Priorité	Maître d'ouvrage	Estimation coût (€ HT)	2017	2018	2019	Total 1ere phase	Commentaires	MOA	AE RMC	Financements Rég Dép 07	Dép 26	Autres
Objectif D6	l : Améliorer l'habitat piscicole										712 111112	neg Seper	3 cp 2 0	7.u.i.es
	Mettre en place des Plans Départementaux pour la Protection des milieux		T		I		Π					T I	T	
D6.1	aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) sur l'ensemble des masses d'eau	2	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien - Fédération de pêche 26	PM				0				0%	0% subv FDPPM	
D6.2	Mettre en place un suivi piscicole - BV Veaune Bouterne	2	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien - Fédération de pêche 26	PM				0				0%	dejà en cours ?	
D6.3	Mettre en place / poursuivre un suivi piscicole - BV Doux	2	Fédération de pêche 07	PM				0				0%		
D6.4	Aquisition matériel pour suivi piscicole - 2ème phase	3	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien	13 000				0				0%	0%	
Sous-total I				13 000	0	0	0	0						
Objectif D7	: Préserver, restaurer et valoriser les zones humides	ı		T	ı	ı		T			T :		1 : 1	:
D7.1	Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides des BV Doux, Mialan, Veaune, Bouterne	1	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien (pour le compte de tous les EPCI) et CEN RA	64 600		35 000		35 000	L'écart (29600 €) correspond à l'animation du CEN RA - Inclus dans l'accord cadre Agence de l'eau / CEN	7 000	55% 19 250	25%	25%	
D7.2	Préserver et gérer les ZH en forêt publique - notice de gestion bois Lacour	2	commune de St Agrève	10 000		10 000		10 000	20%	2 000	80% 8 000	0%		
D7.3	Conjuguer agriculture et préservation des zones humides - 2ème phase	2	EPCI du contrat	-				0				0%		
D7.4	Plan de gestion de la ZH de la Batie Crussol - Champis	2	CCRC	20 000			20 000	20 000	20%	4 000	80% 16 000	0%		
D7.5	Poursuite des actions du plan de gestion de l'ancien lagunage de Larnage ENS de la Drôme (BV du Crozes : affluents rive gauche du Rhône) gestion des milieux fauche , animation nature sur le site, suivi faune flore	2	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien et commune de Larnage	10 900	5 000	5 900		10 900			2 450	0%	de 40% à eligible ENS 45 %	
D7.6	Poursuivre les actions du plan de gestion de l'étang du Mouchet - ENS 26	2	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien et commune de chavannes	50 000		25 000	25 000	50 000			9 000	0%	de 40% à eligible ENS 45 %	
D7.7	Poursuivre les actions du plan de gestion du bassin des Muzards - ENS 26	2	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien et commune de La Roche de Glun	40 000		10 000	10 000	20 000	gestion des sédiments, restauration ripisylve, gestion des invasives, accueil du public, mise à jour du plan de gestion		5 000	0%	de 40% à eligible ENS 45 %	
D7.8	Poursuivre les actions du plan de gestion des milieux alluviaux du Rhône - (Glun, Mauves)	2	CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St- Félicien et les communes concernées	40 000		10 000	10 000	20 000	gestion invasives, accueil, acquisitions, information, entretien, restauration		3 500	0%	de 40% à eligible ENS 45 %	
D7.9	Mise en place d'un plan de gestion des milieux alluviaux du Rhône	2	CC Rhône Crussol	250 000	55 000	79 500	53 000	0	Action inscrite au contrat vert et bleu Rovaltain (B20)			0%		
D7.10	Acquisition de terrains en Zones humides / bords de cours d'eau	2	communes et EPCI du bassin	50 000	10 000	10 000	10 000	30 000			50% 15 000	Taux au cas par cas	25%	
Sous-total I	07 : Préserver la biodiversité			535 500	70 000	185 400	128 000	195 900						
•	Mise en œuvre du plan de gestion 2018-2020 sur l'ENS des gorges du Doux, du		CA Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St-										T	
D8.1	Duzon et de la Daronne	2	Félicien	chiffrage connu fin 2017				0				politique EN	5	
D8.2	Labellisation "Rivière Sauvage"	2	Commune de Rochepaule CC Rhône Crussol, CC Pays de Lamastre,	-				0				0%		
D8.3	Proposer la labellisation "Rivière en bon état"	2	communes concernées	-				0				0%		
D8.4	Réaliser un état des lieux astacicole	2	Fédération de pêche	30 000		15 000	15 000	30 000	20%	6 000	50% 15 000	30% 9 000	convention avec fédération	
D8.5	Concilier les usages avec les espèces patrimoniales - 2ème phase du contrat	2	EPCI ou communes du contrat ou propriétaires riverains					0	60%	0		40% 0		
D8.6	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (faune et flore) sur les BV Doux et Mialan	2	EPCI et communes des Bv Doux Mialan - fédération chasse , acca	150 000		30 000	30 000	60 000	20%	12 000	40% 24 000	40% 24 000		
D8.7	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (faune et flore) sur les BV de la Veaune, de la Bouterne, et petits affluents du Rhône	2	com d'agglo Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St-Félicien , fédération chasse , acca	30 000	5 000	5 000	5 000	15 000	50%	7 500	50% 7 500	0%	valorisation dans le cadre des aides attribuées à l'équipe rivière	
Sous-total I				210 000	5 000	50 000	50 000	105 000						
Sous-total I				5 731 500				2 085 900	-					